

## Bachelier en Comptabilité option : gestion

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT507 Business Advice et entreprenariat			
Ancien Code	ECCG3B57CPE	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	MOCT3570		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline LAMBRETTE (lambrettec@helha.be) Alice DELZENNE (delzennea@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette unité d'enseignement consiste en un enseignement technique dispensé en anglais ou en néerlandais aux étudiants de 3e année du Bachelier en comptabilité (option Gestion). Il vise à développer des compétences stratégiques et opérationnelles en matière de conseil aux entreprises et d'entrepreneuriat.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

**Compétence 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

**Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**

- 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion

**Compétence 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

**Compétence 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais
- 5.6 Gérer une équipe et favoriser les collaborations eu sein du service ou du département

#### *Acquis d'apprentissage visés*

- Comprendre les concepts fondamentaux du commerce, de la gestion et de l'entrepreneuriat.
- Explorer l'esprit d'entreprise et les défis personnels et professionnels auxquels sont confrontés les

entrepreneurs.

- Identifier et analyser les acteurs clés d'un écosystème commercial.
- Développer la capacité à diagnostiquer les crises commerciales et à proposer des solutions stratégiques.
- Apprendre à gérer des équipes, à négocier efficacement et à prendre des décisions éclairées dans des contextes commerciaux complexes.
- Renforcer leur esprit critique, leurs compétences en communication et leur capacité à collaborer grâce à des applications concrètes.
- Appliquer le vocabulaire et les concepts techniques en anglais/néerlandais, communiquer clairement des idées techniques en anglais/néerlandais à l'oral et à l'écrit.

### ***Liens avec d'autres UE***

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCG3B57CPEE	Entrepreneurship and Business Advice	36 h / 6 C
ECCG3B57CPEF	Ondernemerschap en bedrijfsadvies	36 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B57CPEE	Entrepreneurship and Business Advice	60
ECCG3B57CPEF	Ondernemerschap en bedrijfsadvies	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Les dispositions complémentaires relatives aux modalités d'évaluation se trouvent reprises avec précision dans les fiches UE propres à chaque langue enseignée (anglais ou néerlandais).

**Principe général :** la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

#### **Exceptions :**

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'évaluation (par exemple un travail ou une interrogation) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les différentes AA de cette UE concourent toutes deux à l'acquisition des compétences au sein de cette UE.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en Comptabilité option : gestion

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Entrepreneurship and Business Advice			
Ancien Code	3_ECCG3B57CPEE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT3571		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Céline LAMBRETTE</b> (lambrettec@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité des cours suivis en Bloc 1 et Bloc 2, cette activité d'apprentissage consiste en un enseignement technique dispensé en anglais aux étudiants de 3e année du Bachelier en comptabilité. Il vise à développer des compétences stratégiques et opérationnelles en matière de conseil aux entreprises et d'entrepreneuriat.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin du trimestre, les étudiants auront acquis les compétences techniques suivantes :

- Comprendre les concepts fondamentaux du commerce, de la gestion et de l'entrepreneuriat.
- Explorer l'esprit d'entreprise et les défis personnels et professionnels auxquels sont confrontés les entrepreneurs.
- Identifier et analyser les acteurs clés d'un écosystème commercial.
- Développer la capacité à diagnostiquer les crises commerciales et à proposer des solutions stratégiques.
- Apprendre à gérer des équipes, à négocier efficacement et à prendre des décisions éclairées dans des contextes commerciaux complexes.
- Renforcer leur esprit critique, leurs compétences en communication et leur capacité à collaborer grâce à des applications concrètes.
- Appliquer le vocabulaire et les concepts techniques en anglais, communiquer clairement des idées techniques en anglais à l'oral et à l'écrit.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Voici un aperçu des principaux thèmes qui seront entre autres abordés :

- Qu'est-ce qu'une entreprise, une activité commerciale, un entrepreneur ?
- L'esprit d'entreprise : traits de caractère, motivations et résilience
- Les parties prenantes et les acteurs dans un environnement commercial
- Les modèles commerciaux et la création de valeur
- L'analyse des crises et les stratégies de redressement
- La gestion des ressources humaines et le leadership
- Les techniques de négociation et la résolution des conflits
- L'éthique commerciale et l'entrepreneuriat durable

#### Démarches d'apprentissage

Afin de garantir une expérience d'apprentissage stimulante et interactive, ce cours utilisera diverses méthodes d'enseignement :

- Cours magistraux et discussions pour présenter et approfondir les concepts théoriques
- Études de cas pour analyser des situations commerciales réelles
- Travaux de groupe et projets collaboratifs pour favoriser le travail d'équipe et la résolution de problèmes
- Jeux de rôle et simulations pour s'exercer à la négociation et à la prise de décision
- Exercices d'auto-réflexion pour vous aider à évaluer votre propre potentiel entrepreneurial

À la fin de cette activité d'apprentissage, les étudiants auront non seulement une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat et des pratiques de conseil aux entreprises, mais ils seront également plus confiants pour appliquer ces compétences dans leur future carrière, que ce soit en tant que conseiller d'entreprise, intrapreneur ou entrepreneur.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Explications détaillées du contenu du syllabus en classe

Présentations orales en classe

Conversations et travail en équipe

Jeux de rôles

Feedback quant au travail effectué

### **Sources et références**

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.  
(Intermediate - EAN: 978-0521189064)

Sites Internet, avec entre autres:

1. Wallangues
2. Linguee
3. Wordreference
4. Merriam-Webster

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus à télécharger sur la plate-forme ConnectED

Site internet On my Way (<https://ge.sowalfin.be/autodiagnostic/>)

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.

(Intermediate - EAN: 978-0521189064). Cet ouvrage n'est ni indispensable ni obligatoire pour la réussite de l'AA mais vivement conseillé pour les étudiants ayant plus de difficultés dans la langue cible.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q1:**

TJ: 40%

Examen écrit: 60%

#### **Q3:**

Examen écrit: 100%

Aucune dispense n'est accordée au Q3 par rapport au Q1.

Un étudiant dont la note finale est en échec devra représenter un examen écrit au Q3.

La note du TJ ne sera pas reprise dans la note finale du Q3.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				

Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100
Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### ***Dispositions complémentaires***

Les étudiants qui ne se présentent pas l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

En cas de certificat médical ou en cas de force majeure appréciés par la Direction, l'étudiant pourra représenter la partie de l'examen pour laquelle il aura fourni un justificatif à une date ultérieure communiquée par l'enseignante. Tout justificatif d'absence officiel valable doit être transmis spontanément par l'étudiant(e) à l'enseignante dans les 48h qui suivent le jour de l'évaluation concernée.

Il est à noter toutefois que, même en cas de remise d'un justificatif officiel valable pour une absence lors de l'une des parties de l'évaluation, les délais et les impératifs organisationnels peuvent rendre impossible la repasse pendant la même session.

La langue utilisée dans le cadre de cette unité/activité d'apprentissage est uniquement l'anglais.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en Comptabilité option : gestion

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ondernemerschap en bedrijfsadvies			
Ancien Code	3_ECCG3B57CPEF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT3572		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Alice DELZENNE</b> (delzennea@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité des cours suivis en Bloc 1 et Bloc 2, cette activité d'apprentissage consiste en un enseignement technique dispensé en néerlandais aux étudiants de 3e année du Bachelier en comptabilité. Il vise à développer des compétences stratégiques et opérationnelles en matière de conseil aux entreprises et d'entrepreneuriat.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin du trimestre, les étudiants auront acquis les compétences techniques suivantes :

- Comprendre les concepts fondamentaux du commerce, de la gestion et de l'entrepreneuriat.
- Explorer l'esprit d'entreprise et les défis personnels et professionnels auxquels sont confrontés les entrepreneurs.
- Identifier et analyser les acteurs clés d'un écosystème commercial.
- Développer la capacité à diagnostiquer les crises commerciales et à proposer des solutions stratégiques.
- Apprendre à gérer des équipes, à négocier efficacement et à prendre des décisions éclairées dans des contextes commerciaux complexes.
- Renforcer leur esprit critique, leurs compétences en communication et leur capacité à collaborer grâce à des applications concrètes.
- Appliquer le vocabulaire et les concepts techniques en néerlandais, communiquer clairement des idées techniques et réaliser des tâches pratiques en néerlandais à l'oral et à l'écrit.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Voici un aperçu non limitatif des principaux thèmes :

- Modèles de management
- Négociation professionnelle
- Gestion des ressources humaines (interview,...)
- Entreprenariat durable

#### Démarches d'apprentissage

Le cours variera les méthodes d'apprentissage entre cours magistraux, cours pratiques, études de cas, réalisations, présentations orales, conversations et jeux de rôles (non limitatif)

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Explications détaillées de la matière en classe  
Présentations orales en classe  
Conversations et travail en équipe  
Jeux de rôles  
Feedback quant au travail effectué

## **Sources et références**

Principalement :

- Kooij, Patrick (2022). Handboek Managementmodellen. Amsterdam: Boom.
- Buelens, Marc & Tielemans, Katia (2011). Essentials. Onderhandelen. Louvain: Lannoo.
- Fisher, Roger e.a. (2025). Excellent onderhandelen. Getting to yes. Amsterdam: Business Contact.
- Lievens, Filip (2020). Human Resource Management. Louvain: Lannoo.
- De Geyter e.a. (2023). Handboek duurzaam ondernemen. Louvain: Lannoo.

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints et exercices sur connected.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q1:**

TJ: 40%

Examen écrit: 60%

#### **Q3:**

Examen écrit: 100%

Aucune dispense n'est accordée au Q3 par rapport au Q1.

Un étudiant dont la note finale est en échec devra représenter un examen écrit au Q3. La note du TJ ne sera pas reprise dans la note finale du Q3.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### **Dispositions complémentaires**

Les étudiants qui ne se présentent pas l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

En cas de certificat médical ou en cas de force majeure appréciés par la Direction, l'étudiant pourra représenter la partie de l'examen pour laquelle il aura fourni un justificatif à une date ultérieure communiquée par l'enseignante.

Tout justificatif d'absence officiel valable doit être transmis spontanément par l'étudiant(e) à l'enseignante dans les 48h qui suivent le jour de l'évaluation concernée.

Il est à noter toutefois que, même en cas de remise d'un justificatif officiel valable pour une absence lors de l'une des parties de l'évaluation, les délais et les impératifs organisationnels peuvent rendre impossible la repasse pendant la même session.

La langue utilisée dans le cadre de cette unité/activité d'apprentissage est uniquement le néerlandais.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).